



Souleuvre en Bocage, accueils de loisirs

Fiche d'activités séjours – Été 2026

6-15 ans



- ✗ Séjour 6-10 ans « Les Nuits découvertes » du 15 au 17 juillet à l'école Arc en Ciel de Le Bény Bocage
- ✗ Séjour 6-8 ans « En mouvement ! » du 20 au 24 juillet à la ferme de Loterot
- ✗ Séjour 8-12 ans « En scène les artistes » du 27 au 31 juillet au stade de foot de Le Bény Bocage
- ✗ Séjour 11-15 ans « Activités Physique de Pleine Nature » du 3 au 7 août à Clecy

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

AGE :

AUTORISATIONS :

Je soussigné(e).....représentant légal de l'enfant

Autorise ce dernier(e) à partir au(x) séjour(s) suivant(s) organisé(s) par l'ACM de Souleuvre en Bocage et à pratiquer les activités proposées durant le séjour.

Autorise ce dernier (e) à utiliser les **moyens de transport** nécessaires pour les déplacements qui ont lieu dans le cadre des séjours.

Uniquement pour le séjour 11-15 ans du 3 au 7 août :

Autorise ce dernier (e) à pratiquer les activités nautiques et sportives dans le cadre du séjour proposé par l'accueil de loisirs.

Je m'engage à fournir le brevet d'aisance dans l'eau ou test antipanique de mon enfant au moment de la demande d'inscription.

Séjour n°1 :

DU.....AU

LIEU

Séjour n°2 :

DU.....AU.....

LIEU.....

Fait à le

Signature (obligatoire)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit prise en compte :

- 1) Inscription via le portail famille. Vous recevrez un mail de confirmation pour donner suite à votre inscription (dans la limite des places disponibles). Des documents pourront vous être demandés pour compléter l'inscription. L'inscription ne pourra être validée qu'à la réception des documents.

ou

- 2) Inscription papier :
 - **La fiche individuelle** : est à fournir uniquement pour les élémentaires scolarisés hors de Souleuvre en et qui n'ont pas encore participé à des activités de l'accueil de loisirs depuis septembre 2025. Les dossiers sont valables du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.
 - **La fiche d'activités pour les séjours**.

Toute inscription à un séjour est définitive à partir du 1^{er} juillet.

Après cette date, l'inscription pourra uniquement être annulée sur présentation d'un certificat médical.

Le centre de loisirs se réserve le droit d'annuler si le nombre de participants n'est pas suffisant sur un mini-camp ou un séjour.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 15 juin à la mairie déléguée de Le Béný Bocage à 19h (1, place de la mairie- le Béný-Bocage - 14350 Souleuvre en Bocage)

Le trousseau des séjours :

Pensez à marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements

- 1 trousse de toilette complète
 - 3 serviettes de toilette
 - 2 ou 3 pyjamas chauds
 - 1 sac de couchage
 - 1 tapis de sol ou un matelas (pas de matelas 2 places)
 - 1 lampe de poche électrique
 - 1 vêtement de pluie
 - 1 casquette
 - 1 produit solaire
 - 1 serviette de table
 - 7 culottes ou slips
 - 7 paires de chaussettes
 - 5 tee-shirts
 - 3 pantalons ou shorts
 - 2 pulls ou sweat-shirts
 - 1 survêtement pour le soir entre la douche et le coucher
 - 1 paire de chaussures de marche ou tennis
 - 1 paire de chaussures plus légères (sandales)
 - 1 paire de bottes
 - 1 gros sac pour le linge sale
- Pensez à donner à votre enfant son doudou du soir si besoin

Si votre enfant a un traitement médical à prendre pendant cette période, pensez à joindre l'ordonnance au traitement (obligatoire). Les médicaments ainsi que l'ordonnance doivent être directement remis à l'équipe d'animation.